



La Municipalité adresse ses sincères félicitations à Yves et Aude Bovay, parents du petit **Arno**, né le 6 janvier 2021.



Ce petit trésor à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre commune a eu l'honneur d'être le 400^{ème} habitant.

Nous espérons qu'Arno et ses parents, arrivés dans le village en fin d'année 2020 auront du plaisir à y vivre et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de satisfaction.

Sommaire :

- * 400^{ème} habitant
- * Centenaire
- * Nouvelle boursière
- * Nonagénaire
- * 1er août
- * Société de tir
- * Déchetterie
- * Travaux routes
- * Vacances
- * Elections communales

Bon anniversaire « Gigi »

Vous êtes centenaire ! Magnifique !

Madame Gisèle Jacot, vous êtes née le 20 mai 1921 à Belmont. Toujours discrète mais avec du caractère, vous avez passé l'entier de votre parcours de vie dans notre commune. Vous n'êtes pas bien grande mais cela ne vous a pas empêché d'être une très grande travailleuse. Le travail a été votre principale voire unique motivation. Avez-vous seulement parlé un jour de vacances ? Certainement pas ! Vous vous êtes mariée avec Gustave, un jeune neuchâtelois et avez eu en 1952, un fils Jean-Pierre, que vous avez jusqu'à aujourd'hui toujours soutenu dans ses activités professionnelles. Jour après jour, tout au long de votre vie, vous vous êtes levée à l'aube afin d'assurer, au village et dans la région, des activités de ménage, de boucherie de campagne, de jardinage et le nettoyage des bâtiments communaux et du bureau de poste. Aujourd'hui vous avez cent ans et, depuis 49



ans, vous êtes membre du Conseil général, près de la moitié de votre vie ! Toutes nos félicitations !

La Municipalité, le 17 mai, M. le Préfet accompagné du Syndic et du Président du Conseil le 20 mai, ont marqué cet événement et vous ont souhaité un bon anniversaire.

Au nom des habitants de notre commune, nous formons tous nos vœux de santé et vous souhaitons de belles années au cœur de votre village.

Denis Lang, Président du Conseil

BOURSE

La Municipalité a engagé **Mme Sabrina Alaimo** de Giez pour remplacer Mme Julie Jaquiéry en qualité de boursière communale.

Mme Alaimo travaillera principalement à domicile mais reste disponible par mail (bourse@belmont-sur-yverdon.ch) ou par téléphone au 078 617 73 79.

Nous lui souhaitons plein succès dans l'exécution de ses tâches.

Le 12 mai dernier, la Municipalité a partagé un moment avec **M. Charles Perey** à l'occasion de ses 90 ans. Toutes nos félicitations !



1er août 2021

Comme l'année dernière la crise sanitaire ne nous permet pas de savoir actuellement si nous pourrions organiser la fête du 1er août et sous quelles conditions.

En cas d'assouplissement des mesures, un tout ménage vous sera adressé en juillet et des informations seront affichées au pilier public.

Déchetterie

Vous trouverez en annexe notre nouveau mémento des déchets. Rappel : depuis le 16 avril dernier, ouverture samedi matin et mercredi soir. Port du masque obligatoire

Travaux de réfection finale de la chaussée—goudronnage

Du 5 juillet au 16 juillet 2021, la Grand'Rue, la rte de Palud, la ruelle du Collège et la ruelle des Enclos seront fermées à la circulation. L'accès à Belmont sera fermé depuis le bas des Monts.

Merci de suivre les indications et directives en fonction de l'évolution du chantier.

**Société de tir d'Epandes-Gressy-Belmont
« Aux Armes de Guerre »**

Samedi 29 mai—9h30-11h30	Tir militaire
Mercredi 9 juin - dès 18h30	Tir à prix
Jeudi 17 juin—dès 18h30	Tir à prix + grillades
Mercredi 23 juin - dès 18h30	Tir à prix + grillades
Samedi 10 juillet - 7h30-12h00	Abbaye
Jeudi 5 août - dès 18h30	Tir à prix
Dimanche 15 août—9h30-11h30	Tir militaire
Samedi 11 septembre 13h30-16h00	Tir de clôture
Dimanche 12 septembre 9h30-12h00	Tir de clôture
Samedi 16 octobre - 19h30	Assemblée - souper

Bonne saison à tous et à bientôt au stand.

La société

VACANCES

Le bureau communal sera fermé du 16 juillet au 1er août 2021 pour cause de vacances.

En cas d'urgence pour établir une carte d'identité, vous pouvez vous rendre directement au centre de Biométrie à Lausanne. Il est toutefois conseillé de prendre rendez-vous avant.

**ELECTIONS COMMUNALES 2021**

Les électeurs et électrices de notre commune ont été convoqués le 7 mars 2021 pour l'élection de la Municipalité pour la législature 2021-2026.

Règles sanitaires obligent, le bureau de vote a été déplacé à la salle communale du battoir. Les locaux de dépouillement ont pu être maintenus dans les locaux de l'administration communale. Conformément aux directives émises par le Conseil d'Etat, un aménagement adéquat a été mis en place, accompagné d'un plan de protection et des affichages obligatoires. Le personnel du bureau électoral a également été renforcé afin de vérifier l'application des règles sanitaires par l'électeur.



Le bureau in corpore était ainsi prêt à fonctionner à 8h00 précises. « Tout ça pour ça » !?!? en effet, un seul électeur s'est présenté pour déposer son vote dans l'urne ! Lors du 1^{er} tour, la quasi majorité du corps électoral s'est donc exprimée, comme souhaité par les autorités, via le vote par correspondance ou le dépôt dans la boîte aux lettres.

Les résultats ont permis d'élire les cinq candidats(es) à la Municipalité au 1^{er} tour et Patric Martin, syndic sortant, seul candidat, a été élu tacitement syndic. A 11h45, la cloche du village a ainsi pu annoncer l'élection des nouvelles autorités.

Résultats de l'élection :

Municipalité : Electeurs inscrits : 300 Bulletins valables : 142 Majorité : 72 Taux de participation : 48.33 %

Ont été élus au 1^{er} tour

Buchs Pierre-Alain : 134, **Martin Patric :** 127, **Baraglioli Lourenço Aude :** 122, **Grin Cédric :** 122, **Réganély Céline :** 107,

Voix éparses : 30

Syndic : Elu tacitement : Martin Patric

La Municipalité 2021-2026



De gauche à droite :

Réganély Céline, Buchs Pierre-Alain, Martin Patric, Baraglioli Lourenço Aude, Grin Cédric

Installation des nouvelles autorités communales

Le lundi 22 mars 2021 à la salle communale du battoir s'est déroulée la cérémonie d'assermentation des nouvelles autorités communales.



Après lecture du serment, M. Etienne Roy Préfet, a procédé à l'assermentation des membres du Conseil général puis des cinq membres de la Municipalité.



Ont été assermentés comme *membres du Conseil général* dès le 1^{er} juillet 2021

Mesdames et Messieurs Barret Antoine, Buchs Myriam, Chevalley Vincent, Chuard Joël, Courtet Marie-Claude, Delplace Nathalie, Gauthey Dora, Giroud Claude-Alain, Grin André, Grin Andrée, Grin Jacqueline, Grin Jenny, Grin Marc-Etienne, Grin Yann, Grob Jean-Daniel, Grob Sébastien, Hathaway Elise, Henrioud David, Hirschy Sonia, Jaccoud Sandra, Jaltier Anouck, Lang Denis, Majeur Terence, Marion Christiane, Paz Dias Antonio, Perret Marc, Piol Nicolas, Ray Madeleine, Réganély Emmanuel, Rouge Nadia, Sletta Jens-Petter, Taverney Jacques, Therisod Jean-Luc, Weber Cédric, Winter Marc.

Le Préfet a ensuite procédé à l'élection du *Président et de la Secrétaire du Conseil*.

Ont été élus, à la majorité pour une année, Denis Lang Président et à l'unanimité pour la législature 2021-2026, Nathalie Delplace Secrétaire.

En 2^{ème} partie, le Président du Conseil a procédé à l'élection du vice-président, des scrutateurs(trices), des membres de la commission de gestion et finances, des membres de la commission de recours et des délégués du Conseil auprès des associations intercommunales. Ont été élus

<i>Vice-président :</i>	Taverney Jacques
<i>Scrutateurs(trices) :</i>	Gauthey Dora, Grin Jenny – Suppl. Jaltier Anouck, Hathaway Elise
<i>Commission de gestion/finances :</i>	Barret Antoine, Courtet Marie-Claude, Chuard Joël, Suppl. Grob Jean-Daniel, Gauthey Dora
<i>Commission de recours :</i>	Grin André, Therisod Jean-Luc, Buchs Myriam. Suppl. Grin Marc-Etienne

Associations intercommunales :

A3C/Collège d'Epandes – Réganély Emmanuel, Sletta Jens-Petter, vacant. CD Municipalité : Céline Réganély

Association d'amenée d'Eau de la Menthue – Perret Marc, Grin Yann. CD Municipalité Grin Cédric CI : Martin Patric

SDIS/Service de défense Incendie et Secours du Nord Vaudois – Martin Patric, Barret Antoine

ASAIGE/Association Scolaire d'Accueil de jour des enfants, intercommunale Chavornay et environs – Jaltier Anouck, Majeur Terence.

Délégué Municipal : Aude Baraglioli Lourenço, suppléant Cédric Grin. CD Municipalité : Céline Réganély

ORPC/Organisation Régionale de la Protection Civile du Nord Vaudois – Martin Patric, Grob Sébastien

La 1^{ère} séance du Conseil de la nouvelle législature se déroulera à la salle communale du battoir le **lundi 4 octobre 2021 à 20h15**. La dernière séance du Conseil de la présente législature est fixée le **lundi 7 juin à 20h15**. Les convocations officielles seront publiées aux piliers publics.

Pour mémoire, il n'y a pas d'élection du Conseil général. Pour y être admis. Il faut être électeur, domicilié dans la commune. En cas d'intérêt, vous pouvez vous présenter, sans autre formalité, lors d'une séance du Conseil.

Vous êtes les bienvenus !

Denis Lang, Président

